

République Française



Département de la Charente

Séance du Jeudi 14 Avril 2022

Délibération n°20220414_04

Nombre de conseillers communautaires:

En exercice : 70

Présents : 46

Suppléants : 1

Pouvoirs : 9

= VOTANTS : 56

- dont « pour » : 56

- dont « contre » : 0

- dont « abstention » : 0

**Objet : ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Marché de prestation de services pour la gestion des
astreintes et le nettoyage des réseaux et des postes de refoulement**

Le jeudi 14 avril 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Cœur de Charente, convoqué le 08 avril 2022, s'est réuni sous la présidence de Christian CROIZARD à la Salle Socioculturelle de Val-de-Bonnieure.

Présents : COMBAUD Renaud – FOURÉ Brigitte – GEOFFRION Olivier - CAILLAUD Nadia - COMBAUD Alain GIRAUD-BERNARD Eric – CHAMPALOUX Didier – LIOT Gérard – LIZOT Jackie - AGUESSEAU Norbert – MAINGUET Martine – BLANCHON Alain - BOIREAUD Philippe – KAUD Pascal – TEXIER Didier – CRINE Jean-Jacques GAGNAIRE Marie-Claire – CHAUSSEPIED Pierre – LAMAZIERE Véronique - PAPILLAUD Sonia - CROIZARD Christian - CHABAUTY James – ROULAUD Jean-Jacques - PINEAU Francine - LAVERGNE Didier - BERTRAND Didier - GIROUX-MALLOT Françoise – BORDES Jean-Jacques – VIGNET Aurélie - CLAVAUD Gérard – TEILLET Anne BONNET Franck – DANEDE Laurent - VERGNAUD David – BOUCHET Eric - LACROIX Aurélie - BOURABIER Jacques ETIENNE Murielle - SOURY Christine - **POTEL Maryse** - LASBUGUES Elisabeth - PINTUREAU Romain - CHAVOUET DOS-SANTOS Manuella – MAGNANT Jocelyne – MAGNANT Jacques – JÉROME Géraldine.

Suppléant remplaçant un titulaire :

1-BELLAUD Maryline suppléante de GUYON Jean-Guy

Pouvoirs :

1-BOIZUMALT Sylvie pouvoir à TEXIER Didier

2-PERCHE Marie-Annick pouvoir à SOURY Christine

3-BORNE Bernard pouvoir à KAUD Pascal

4-DUGOIS Dominique pouvoir à LAMAZIERE Véronique

5-THURU Marie-Danièle pouvoir à CROIZARD Christian

6-LEMAIRE Marie-Claude pouvoir à CROIZARD Christian

7-MUGNIER Pierre-Hermann pouvoir à SOURY Christine

8-DE LUSTRAC Jean-Marc pouvoir à **POTEL Maryse**

9-CAMY Bruno pouvoir à LASBUGUES Elisabeth

Absents excusés : DURAND Jean-Louis - SEVRIT Raymond.

Absents non excusés : COYAUD Pierrick – FLAUD Yves – CECCHIN Catherine – PERRON Michelle - HENTRY Jimmy BEAU Jean-Yves – JEUNE Karine – CHARRIAUD Sébastien - FAURE Sigrid – ROUMAGNE Magalie - MAHÉ Jacques GOYAUD Philippe.

Secrétaire de séance : Renaud COMBAUD.



Objet : ASSAINISSEMENT COLLECTIF : Marché de prestation de services pour la gestion des astreintes et le nettoyage des réseaux et des postes de refoulement

Monsieur le Vice-Président en charge de l'assainissement propose de relancer un nouveau contrat de prestation de services pour la gestion du service public d'assainissement collectif et concernant les prestations suivantes :

- ✓ La gestion des astreintes,
- ✓ Le nettoyage 2 fois par an de l'ensemble des postes de refoulement du service,
- ✓ L'hydrocurage de 10 % du réseau d'assainissement collectif par an,
- ✓ Les contrôles de conformité annuels des armoires électriques.

Monsieur le Vice-Président précise que des bordereaux de prix seront annexés pour les travaux de branchement notamment.

Il rappelle, en outre, que le contrat actuel arrive à échéance le 30 juin 2022. Il propose de consulter les prestataires compétents pour que le marché soit effectif au 1er juillet 2022.

Il est proposé de recourir à ce marché pour une durée de 4 ans avec possibilité de prolonger le contrat de prestation pour 2 années supplémentaires.

Après en avoir délibéré, l'assemblée plénière, à l'unanimité décide :

- ***D'APPROUVER la décision de confier à un prestataire extérieur les missions précitées au titre de la gestion du service d'assainissement collectif ;***
- ***D'AUTORISER Monsieur le Président ou son représentant à signer tout acte en découlant ;***
- ***D'INSCRIRE les crédits en découlant.***

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé au registre des délibérations les membres présents.
Pour extrait conforme,

Le Président,
Christian CROIZARD

